

Regroupement Pédagogique BOUZEL-VASSEL

TARIFS CANTINE / GARDERIE / TAP

Année scolaire 2017-2018

Fixés par délibération du Comité Syndical réuni le 29 juin 2017

CANTINE

Quotient Familial	Prix pour un repas
Inférieur ou égal à 400,00 €	3,55 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	3,85 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	4,00 €
Supérieur à 1200,00 €	4,10 €

Le tarif « adultes » est fixé à 4,70 €.

Un montant de **10,00 € (hors prix repas)** sera facturé aux familles dont les enfants non inscrits à la cantine, sont pris en charge par les agents et bénéficient d'un repas au détriment des convives dûment inscrits. **Nouveauté** : API Restauration de LEMPDES sera le fournisseur des repas à la rentrée de septembre 2017.

GARDERIE

Quotient Familial	Une période (matin ou soir)	Réduction si 2 périodes fréquentées par jour (matin et soir)
Inférieur ou égal à 400,00 €	1,30 €	-0,20 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	1,40 €	-0,30 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	1,45 €	-0,35 €
Supérieur à 1200,00 €	1,50 €	-0,40 €

Afin de limiter et dissuader les retards : facturation d'un montant de **10,00 €* supplémentaire par enfant** si les familles dépassent de 5 minutes l'horaire de fermeture de la garderie, et **de 20,00 €* par enfant** au delà de 15 minutes de retard. (* hors prix garderie).

La tarification est modulée en fonction du Quotient Familial. L'utilisation de CDAP (Service de la Caisse d'Allocations Familiales) sert de référence pour calculer les tarifs applicables aux familles. Les factures sont établies mensuellement. Les familles doivent s'en acquitter auprès de la Trésorerie de BILLOM ST DIER (possibilité de prélèvement automatique).

TAP

Les activités proposées dans le cadre des T.A.P feront l'objet d'une participation forfaitaire par famille égale à **25,00 € par an** (réglable en fin d'année scolaire ou en cours d'année, au départ de l'enfant).